



Bulletin n°19 / 2016  
Mercredi 3 août 2016

Pour recevoir gratuitement le BSV dès sa parution sur votre boîte mail, inscrivez-vous sur  
[www.bsv-paca.fr](http://www.bsv-paca.fr)

## Faits marquants :

### Pommier & Poirier :

- **Récolte** : tout début de récolte des poires Williams industrie, Guyot en cours.
- **Carpocapse** : en secteur Basse Durance, fin de la période à haut risque (éclosions de 2<sup>ème</sup> génération) entre le 8 et le 13 août. Dans les Alpes secteur Sud, éclosions de 2<sup>ème</sup> génération en cours, secteur Nord début des éclosions de G2.
- **Puceron lanigère** : régulation en cours par le parasitisme.
- **Acarien** : régulation par les typhlodromes sauf quelques cas avec bronzage.
- **Tordeuse orientale / Zeuzère** : éclosions en cours
- **Feu bactérien** : surveiller l'apparition de chancres au collet sur jeunes vergers.
- **Pseudococcus (cochenille farineuse)** : surveiller la présence sur fruits.
- **Pou San José** : la deuxième migration se termine.
- **Tavelure** : en vergers avec taches, repiquage actif observé ponctuellement sur feuilles.

### Poirier :

- **Tavelure / Stemphyliose** : peu d'évolution.
- **Psylle** : bonne régulation avec présence auxiliaires.
- **Phytopte libre et des galles rouges** : recenser les parcelles touchées
- **Phylloxera** : surveiller la présence sur fruits.
- **Folletage** : visibles sur variétés sensibles

### COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

**Animatrice Filière Pomme/Poire** : Myriam BERUD (Station d'Expérimentation La Pugère)

**Animateur Filière Cerise** : Benoît DUFAY (Domaine Expérimental La Tapy)

Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

### LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR :

Chambres d'Agriculture de Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence, CIRAME, GRCETA Basse Durance, CETA Cavaillon, CETA Terroir de Crau, OP SICA Edelweiss, OP Vergers de Beauregard, OP Alpes Coop Fruits, OP COPEBI, SICA Pom'Alpes, Sociétés RAISON'ALPES, CAPL, ALPESUD.



## Secteurs Basse Durance et Alpains

### ✦ CARPOCAPSE

En **secteur Basse Durance**, les éclosions de 2<sup>ème</sup> génération se poursuivent. Des éclosions récentes (larves jeunes) sont observées semaine dernière. Par rapport à 2015, un retard d'environ 10 jours est observé. En plaine, la G3 pourrait être bien moins importante que l'année dernière.

#### Estimation du risque :

D'après la simulation issue du **modèle carpocapse** DGAL-Onpv/Inoki® :

#### **Secteur Basse Durance : Période à risque élevé de G2**

Secteur	Début de vol (Biofix)	Au 1 août 2016			Dates prévisionnelles	
		Vol adultes	Pontes	Éclosions	90% éclosions G2	1% éclosion G3
Avignon	15 avril	95% (G2)	88% (G2)	73% (G2)	8 août	18 août
Mallemort	15 avril	912% (G2)	79% (G2)	65% (G2)	13 août	

#### **Secteur Alpin : zone Sud Période à risque élevé G2 en cours** **zone Nord Début des éclosions de G2**

Secteur	Début de vol (Biofix)	Au 1 août 2016			Dates prévisionnelles			
		Vol adultes	Pontes	Éclosions	1% éclosion G2	10% éclosion G2	50% éclosion G2	90% éclosion G2
Manosque	2 mai	74%	53%	33%			5-7 août	23-26 août
Ventavon	9 mai	25%	9%	0% (G2)	2 août	8-9 août	20-21 août	

### ✦ TORDEUSE ORIENTALE

Cette année, en secteur Basse Durance, très peu de dégâts sont observés, sauf sur quelques vergers sans double confusion.

**Estimation du risque :** Les larves de tordeuse orientale présentes sur fruits peuvent être confondues avec des larves de carpocapse. Une observation des larves sous loupe binoculaire permet d'identifier la tordeuse orientale : elle présente un peigne anal alors qu'il est absent sur larve de carpocapse.

### ✦ METCALFA

**En secteur Basse Durance**, la présence de larves est observée ponctuellement sans miellat sur fruits à ce stade.

**Estimation du risque :** Surveiller la présence de miellat sur fruits.



## Secteurs Basse Durance et Alpins

### ✦ ZEUZERE

Les éclosions se poursuivent, elles devraient se terminer mi-août. Des pousses minées sont observées en secteur Basse Durance. Les captures sont peu intenses dans les pièges du réseau cette année.

**Estimation du risque** : Surveiller la présence des larves à l'aisselle des feuilles sur jeunes pousses et sur l'apex induisant un dessèchement de la pousse. En vergers adultes, ce ravageur secondaire est peu préjudiciable. En jeune vergers ou surgreffage, les dégâts induits par les larves peuvent causer des dommages à la structure et la pérennité du jeune arbre.

### ✦ PUCERON LANIGERE

La régulation par le parasitoïde *Aphelinus mali* est en cours dans les vergers infestés. Ce puceron est en recrudescence depuis quelques années dans notre région (en particulier dans les vergers sous filets).

**Estimation du risque** : Surveiller le développement des foyers sur pousses de l'année jusqu'à l'arrivée du parasitoïde *Aphelinus mali*, très bon régulateur de ce ravageur en période estivale.

**Seuil de nuisibilité** : Présence sur pousses de l'année et absence de régulation l'année précédente par *Aphelinus mali*.

### ✦ TAVELURE

En tous secteurs, des repiquages sont possibles en vergers atteints selon la durée d'humectation et notamment sur variétés sensibles (Gala, Pink Lady®). Les fortes chaleurs ont tendance à nécroser les taches, mais des taches actives sont observées sur feuilles en parcelles sensibles.

**Estimation du risque** : En vergers présentant des taches en fin de contamination primaire, le risque de contamination secondaire est réel en cas de pluie ou d'irrigation par aspersion sur frondaison, induisant une humectation du feuillage de plus de 8 heures.

### ✦ BLACK ROT

Il n'a pas été signalé de nouveaux symptômes. Surveiller l'apparition de taches nécrosées sur feuilles et de taches noires sur fruits (variété sensible Chanteclerc).

**Estimation du risque** : En vergers à risque, les orages peuvent provoquer des projections. Surveiller les fruits situés au bas des arbres.



Black rot sur feuilles (source : CAPL)



Black rot sur fruits (source : CAPL)



Black rot sur fruits (source : CEFEL)



## Secteurs Basse Durance et Alpains

### ✦ FEU BACTERIEN

Les premiers chancres au collet sont signalés sur des vergers de jeunes pommiers. Le feuillage des arbres concernés risque de rougir d'ici quelques jours.

**Estimation du risque** : Surveiller attentivement les jeunes vergers de pommiers. En cas de symptômes, arracher les arbres atteints.

### ✦ MALADIES DE LA SUIE ET DES CROTTES DE MOUCHE

Il n'est pas recensé de symptômes sur fruits à ce jour.

### ✦ ACARIEN ROUGE

Les typhlodromes désormais bien présents ont permis la régulation des acariens rouges.

### ✦ POU DE SAN JOSE

La migration se termine. Surveiller l'apparition de nouveaux symptômes.

**Estimation du risque** : Repérer les parcelles atteintes.



*Pou de San José sur fruits (Source : INRA)*

### ✦ COCHENILLE BLANCHE (*PSEUDOCOCCUS*)

La présence sur fruit est signalée ponctuellement.

**Estimation du risque** : Surveiller la présence des larves sur les rameaux et l'installation sur fruits.

La présence de larves sur fruits peut conduire à des dégradations de la qualité en conservation.



*Pseudococcus sur fruits (source La Pugère)*

### ✦ PUCERON VERT

Présence sur pousses, faible dans la majorité des cas.

**Estimation du risque** : Ce puceron provoque une légère crispation des feuilles. Il n'est généralement pas considéré comme nuisible, malgré son apparition précoce et ses colonies denses. Sa migration sur les racines de graminées intervient rapidement au cours du printemps.





# POIRIER

Bulletin n°19 / 2016  
Mercredi 3 août 2016



## Secteurs Basse Durance et Alpins

### ✦ CARPOCAPSE / TORDEUSE ORIENTALE Cf. § POMMIER

### ✦ PSYLLE

**En secteur Basse Durance**, la situation est bien régulée. Des pontes sont en cours et tous les stades larvaires peuvent être observés. Des auxiliaires sont présents (punaises mirides, forficules, thrips).

**Dans les Alpes**, la majorité des parcelles présente un niveau de présence maîtrisé, quelques parcelles sont signalées avec écoulement de miellat sur fruits.

**Estimation du risque** : Les dégâts induits par les larves de 2<sup>ème</sup> génération et des générations suivantes peuvent être préjudiciables à la récolte à cause du miellat et du développement de fumagine sur fruits. Le respect des auxiliaires est déterminant dans la régulation du psylle.

### ✦ TAVELURE Cf. § POMMIER.

En **secteur Basse Durance et vallée du Rhône** : plus de vergers présentent cette année des symptômes sur fruits, feuilles et bois alors qu'ils n'étaient pas ou peu atteints les années précédentes. Des nécroses de bois de un an peuvent apparaître et induire des chancre sur rameaux. Dans le courant du mois de juillet, on observe un développement de taches secondaires parfois important.

**Estimation du risque** : Des contaminations secondaires (repiquage) sont possibles en vergers avec taches et/ou avec présence de chancre sur rameaux.



Photos : Taches de tavelure sur fruits (Williams) et chancre sur rameaux (sources LA PUGERE-GRCETA-CA84)

### ✦ FEU BACTERIEN

Les conditions sèches et chaudes des dernières semaines ont conduit à un ralentissement de l'expression des symptômes.

En **secteur Basse Durance**, il est observé très peu de nouveaux symptômes.

**Dans les Alpes**, des vergers historiquement atteints (Passe Crassane, Martin Sec) présentent des chancre et des symptômes touchant des charpentières entières.

**Ne pas confondre avec du folletage** (voir ci-après). Photos : voir bulletins précédents

**Estimation du risque** : Surveiller attentivement les vergers et porter une attention particulière aux jeunes vergers (plantations tardives et floraisons latérales au bois de 1 an). En cas de symptômes, prévoir l'assainissement par élimination des organes atteints.

### ✦ COCHENILLE BLANCHE (PSEUDOCOCCUS) Cf. § POMMIER

### ✦ PHYLLOXERA

Quelques vergers de guyot sont atteints, notamment en Agriculture biologique.

**Estimation du risque** : Les symptômes sur fruits sont visibles à l'approche de la récolte (nécrose à l'œil). Recenser les parcelles atteintes lors de la récolte.

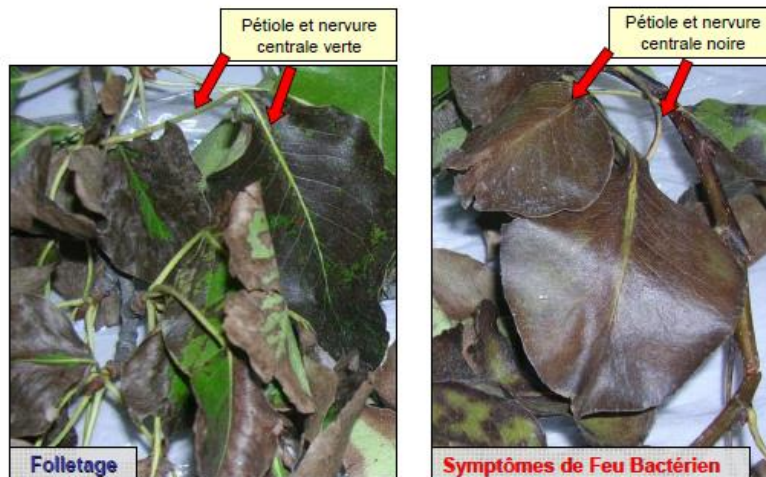


## Secteurs Basse Durance et Alpains (suite)

### ◆ FOLLETAGE

Présence notamment sur Conférence, Alexandrine et Williams. Les fortes chaleurs peuvent causer un brunissement rapide du feuillage. La présence d'acariens et de phytoptes peut accentuer le phénomène. Ne pas confondre avec du feu bactérien, les nervures des feuilles restent vertes dans le cas du folletage.

**Estimation du risque :** La variété Conférence est particulièrement sensible. Le risque est accru en période caniculaire et par les à-coups d'arrosage.



Photos : folletage à gauche, feu bactérien à droite (source : FREDON PACA)

### ◆ STEMPHYLIOSE

**En secteur Basse Durance**, peu d'évolution de la maladie au cours de la dernière quinzaine. Les variétés sensibles (Harrow Sweet, Conférence, Alexandrine, Abbé Fetel) sont à surveiller. Le développement de taches nécrotiques brunes rougeâtres, aux dimensions réduites, caractérise cette maladie qui peut conduire à des pertes de récoltes importantes.

**Estimation du risque :** La période à risque s'étend de la floraison jusqu'à la récolte (automne). La période de risque important sur fruits débute à partir de mi-mai. Les conditions chaudes et humides (rosées, irrigation) sont très favorables au développement du champignon pathogène. Pendant la saison estivale, une humectation de 6 heures suffit à créer les conditions favorables à une contamination.

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*